

Annexe 4
Formulaire de proposition de financement
conformément au paragraphe 4 du protocole

Pays concerné	Togo	
Titre des projets	<ul style="list-style-type: none"> - Modernisation du droit judiciaire - Renforcement des capacités des magistrats des tribunaux de première instance à connaître du contentieux pré électoral 	
Lignes budgétaires	<input type="checkbox"/> Prévention des conflits et consolidation de la paix <input type="checkbox"/> Réformes dans les secteurs de la justice et de la sécurité	
Financement total proposé	US\$ 400 000, à raison de 200 000 USD par projet	
Description des projets	Objectif et résultats escomptés	<p>PROJET 1. MODERNISATION DU DROIT JUDICIAIRE</p> <p><u>Objectif</u> : Moderniser les textes essentiels de droit processuel</p> <p><u>Résultats</u> : (i) la Commission nationale de modernisation de la législation est établie et opérationnelle, (ii) Les 9 textes prioritaires de droit processuel sont rédigés, (iii) les codes pénal et de procédure pénale ont été mis en conformité avec les engagements internationaux du Togo, (iv) l'encadrement législatif du contentieux administratif est modernisé</p> <p>PROJET 2. CONTENTIEUX PRÉ ÉLECTORAL</p> <p><u>Objectif</u> : Renforcer les capacités des magistrats des tribunaux de première instance (TPI) à traiter de façon efficiente les recours sur les décisions de la commission électorale nationale indépendante (CENI) en matière d'enregistrement sur les listes et de délivrance des cartes d'électeurs.</p> <p><u>Résultats</u> : (i) un guide pratique de gestion du contentieux pré-électoral est mis à disposition des magistrats des TPI, (ii) les 120 magistrats concernés ont bénéficié de formation en gestion du contentieux pré électoral, (iii) une cellule centrale d'assistance aux magistrats permet de réguler les jurisprudences du contentieux pré électoral</p>
	Dans quelle mesure est-ce un programme / projet particulièrement novateur et / ou stratégique ?	<p>MODERNISATION DU DROIT JUDICIAIRE :</p> <p>La réforme du droit processuel constitue une activité critique de la phase de lancement du Programme national de modernisation judiciaire, visant à moderniser et mettre en conformité avec les meilleures pratiques internationales l'ensemble des textes relatifs à l'organisation et aux professions judiciaires. L'adoption dans l'année de ce dispositif législatif et réglementaire constituera un signal fort, pour la population, de la volonté politique de mettre effectivement en œuvre le processus de réforme de la Justice et, partant, de renforcement de l'Etat de droit, contribuant ainsi à un apaisement des tensions sociales et accélérant de ce fait la sortie de crise. La mise en place du socle législatif de la réforme de la justice permettra par ailleurs au gouvernement de commencer de satisfaire à l'engagement 2.7 pris par le gouvernement togolais vis à vis de l'Union européenne, contribuant ainsi à l'établissement des conditions requises pour la reprise de la coopération pleine et entière de l'ensemble partenaires au développement.</p> <p>CONTENTIEUX PRE ELECTORAL :</p> <p>Le point 1.2.9 de l'Accord politique global confère aux magistrats des TPI la compétence de jugement en premier et dernier ressort des recours contre les décisions de la CENI en matière pré électorale. L'attribution de cette compétence nouvelle suscite ipso facto un important besoin en formation qui doit être satisfait dans les plus brefs délais, compte tenu du rapprochement de l'échéance électorale, fixée en juin 2007. La mise en place concomitante d'un dispositif central de suivi du contentieux et d'assistance aux magistrats des TPI, composé de juges de la Cour Suprême et des 2 cours d'appel appuyés par une expertise nationale et internationale, contribuera en outre à réguler et harmoniser en temps réel les jurisprudences au plan national. Ce projet, critique pour le bon déroulement de l'ensemble du processus électoral et, partant, pour la sortie de crise, s'articulera les autres projets en cours de formulation, notamment dans le cadre du programme d'enregistrement et d'appui au cadre électoral du Togo (PEACE).</p>
	Résultats stratégiques du PNUD et agents de développement pris en compte	A compléter
Financements complémentaires disponibles	TRAC: US\$ Donateur : US\$ 400 000	